

Les économistes universitaires dans le débat et la décision publics

Jean Beuve⁽¹⁾, Thomas Renault⁽²⁾ et Amélie Schurich-Rey⁽³⁾

Résumé. Les économistes portent, au même titre que les scientifiques de manière générale, une responsabilité sociale essentielle : celle d'éclairer le débat public et d'aider à la décision publique. Dans ce *Focus*, nous nous proposons de « mesurer » la manière dont les économistes interviennent dans ces deux champs. L'approche retenue n'est pas normative mais purement positive. Notre objectif n'est pas d'analyser et d'identifier les bonnes manières de le faire, mais de dresser un état des lieux de la participation des économistes français à la chose publique, et de le mettre en perspective avec celui de leurs homologues étrangers.

1. Introduction

Le devoir des scientifiques, qu'il s'agisse de sciences exactes ou de sciences sociales, est de faire avancer la connaissance. Tirole (2016) rappelle qu'il incombe également aux économistes de contribuer collectivement à « rendre le monde meilleur », ce qui rend, par principe, leur participation à la chose publique essentielle. « Les économistes doivent, par exemple, contribuer à améliorer les régulations sectorielle, financière, bancaire et environnementale, le droit de la concurrence ; ils doivent réfléchir à la construction de l'Europe, comprendre comment vaincre la pauvreté dans les pays sous-développés, rendre les politiques d'éducation et de santé plus efficaces et plus justes, anticiper l'évolution des inégalités, etc. Et ils doivent participer aux auditions parlementaires, interagir avec l'exécutif, prendre part à des commissions techniques »⁽⁴⁾.

(1) Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Conseil d'analyse économique.

(2) Pôle de recherche interdisciplinaire en sciences du management et Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

(3) Conseil d'analyse économique.

(4) Tirole J. (2016) : *Économie du bien commun*, Presses Universitaires de France.

Sur la question du rôle des économistes dans la décision publique, le débat se cristallise en France autour de deux perceptions contraires. Du côté académique, le sentiment est souvent celui d'une imperméabilité forte du monde de la décision publique aux universitaires et d'une trop faible prise en considération de leur expertise. À l'inverse, une perception répandue dans l'opinion publique est celle d'une omniprésence de l'économiste dans la décision publique et une prévalence de l'« économique » sur le « politique ». Une critique souvent formulée est celle de la généralisation d'une analyse de type économique de l'action publique⁽⁵⁾, qui trouve d'autant plus d'écho dans le contexte actuel de défiance à l'égard des experts. Face à cette situation paradoxale, ce *Focus* cherche à « mesurer » la manière dont les économistes interviennent dans le débat et la décision publics. La démarche retenue est purement positive : nous proposons différentes mesures de la participation des économistes français à la chose publique et la mettons en perspective avec celle de leurs homologues allemands, italiens, britanniques, et américains.

1.1. Qu'est-ce qu'un(e) économiste ?

Bénassy-Quéré, Blanchard et Tirole (2017)⁽⁶⁾ définissent un(e) économiste comme « une personne utilisant quotidiennement ses compétences et ses connaissances pour comprendre (et faire comprendre) des phénomènes économiques ». Le plus souvent, l'économiste est titulaire d'un doctorat ou au moins d'un master spécialisé (ou équivalent)⁽⁷⁾. Cette définition restreint la profession aux « producteurs » de recherches, analyses, conseils et enseignements. On trouve ces producteurs de « services économiques » dans le milieu académique (enseignants-chercheurs), le secteur privé (essentiellement les banques et les organismes de recherche privés) et le secteur public (administrations, ministères, organismes de recherche publics, établissements d'enseignement secondaire et supérieur) ».

Sur la base de cette définition, ce *Focus* cherche à mesurer le rôle public des économistes universitaires, c'est-à-dire ceux titulaires d'un doctorat dont l'emploi principal est celui d'enseignant-chercheur. Notre analyse ne prend donc pas en compte les économistes de banque ou ceux ayant fait l'ensemble de leur carrière dans des administrations (comme à la Direction du Trésor, par exemple), des banques centrales ou des organisations internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation pour la coopération et le développement économique, OCDE, etc.). Le choix de se focaliser sur les enseignants-chercheurs relève d'un double objectif. En premier lieu, il nous permet de nous intéresser à la manière dont les économistes dont l'activité principale est la recherche universitaire – donc, *a priori* éloignés de la décision – participent néanmoins à la décision publique. En second lieu, cette approche réduit le risque de biais lors des comparaisons internationales. La constitution d'un échantillon basé uniquement sur les économistes universitaires pour l'ensemble des pays de notre étude permet de ne pas subir le biais de la présence ou non sur le territoire d'un pays de plus ou moins nombreuses institutions et organisations internationales, ou bien encore d'institutions financières.

1.2. Les différentes modalités d'intervention dans la décision publique

Les économistes universitaires participent selon différentes modalités à la décision publique⁽⁸⁾. Bénassy-Quéré, Blanchard et Tirole (2017, *op. cit.*) en définissent trois, selon leur caractère plus ou moins direct : « la **participation directe** à la décision, lorsque l'économiste est directeur d'administration, membre d'un cabinet ministériel, gouverneur d'une banque centrale, ministre ou encore membre d'une autorité de régulation. La participation d'un économiste à la décision peut être durable, ou bien seulement transitoire,

(5) Voir Hirschman, D. et E.P. Berman (2014) : « Do Economists Make Policies? On the Political Effects of Economics », *Socio-Economic Review*, n° mwu017.

(6) Bénassy-Quéré A., O.J. Blanchard et J. Tirole (2017) : « Les économistes dans la cité », *Note du CAE*, n° 42, juillet.

(7) Niveau Bac + 5. Les générations qui ont achevé leurs études après 2003 ont étudié sous le régime « LMD » (licence-master-doctorat). Ce régime s'est imposé à tous les établissements d'enseignement supérieur, y compris les grandes écoles en France.

(8) Ces modes d'interaction sont les mêmes lorsque l'on s'intéresse à la décision privée (en entreprise). Toutefois, dans le cadre de ce *Focus*, nous nous intéresserons uniquement à la décision publique.

pour une période délimitée. [...] Le deuxième mode d'interaction est une **participation indirecte**, lorsque l'économiste participe, par exemple, à un groupe de travail destiné à préparer une réforme ou à une instance de concertation (par exemple, le Conseil d'orientation pour l'emploi, COE), ou bien lorsqu'il rédige lui-même un rapport sur un thème de politique économique. [...] Le troisième mode d'intervention, enfin, consiste à réaliser des **recherches académiques**, *via* des approches microéconomiques et macroéconomiques, sur des thèmes importants de politique économique, par exemple, l'impact du coût du travail sur l'emploi, l'effet des politiques monétaires et budgétaires, les conséquences des accords de libre-échange... Réservé aux enseignants-chercheurs, ce troisième mode d'intervention suppose de bien sélectionner les sujets d'étude et la méthode empirique pour les traiter, et de faire passer le résultat de la recherche par un processus de validation par les pairs. Il prend du temps (de l'ordre de cinq ans entre le début de la recherche et la publication de l'article). C'est à partir de ces recherches que se développent les deux premiers modes d'interaction entre les économistes et le monde de la décision publique.

Toutefois, cette typologie, bien que pertinente, apparaît trop exclusive au détriment d'une autre forme majeure de participation : celle transitant par les médias. En effet, toujours selon Bénassy-Quéré, Blanchard et Tirole (2017, *op. cit.*) : « les chercheurs peuvent aussi, en quelque sorte, court-circuiter les autres modes d'intervention en s'exprimant directement dans la presse et sur les réseaux sociaux, voire en utilisant leurs liens personnels avec des personnalités politiques ou de la Haute administration ».

La participation des économistes à la décision publique est donc délicate et compliquée à mesurer, du fait de la difficulté à définir et mesurer précisément ce que signifie l'influence.

1.3. Les différentes mesures proposées

Ce *Focus* développe une analyse de la participation des économistes au débat public et à la décision publique fondée sur les quatre modalités définies ci-dessus en France, en Allemagne, en Italie, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Notre analyse comporte trois dimensions, non exhaustives et qui ne s'excluent pas mutuellement.

D'abord, nous nous intéressons à la participation (directe ou indirecte) des économistes universitaires en tant qu'experts. Pour cela, nous examinons leur participation à la décision publique grâce à une analyse biographique des expériences professionnelles (membres d'institutions publiques, participation à des rapports ou à des commissions, etc.).

Ensuite, nous étudions le rôle de l'économiste en tant que diffuseur d'idées. Ce rôle, certes plus diffus, est fondamental. En particulier, l'effort de partage avec le public, c'est-à-dire hors des cercles académiques et universitaires, est un élément clé de l'influence des économistes à la fois sur le débat public et sur la décision publique. Nous nous intéressons en particulier à la communication à destination des non-spécialistes *via* les plates-formes *Vox-eu* et *Project Syndicate* et aux partages d'articles et d'idées *via* les réseaux sociaux (*Twitter*).

Enfin, par-delà leur engagement individuel, l'influence des économistes transite également par les médias qui, selon le choix de couverture et le traitement des sujets, contribuent à créer une certaine image à la fois de l'économiste et de l'économie. Dans cette partie, notre analyse approche la question non plus à partir des économistes mais à partir des médias, en examinant comment ils incorporent les résultats de la recherche académique.

2. La place des économistes dans la décision publique

Notre analyse du rôle des économistes en tant qu'experts dans la décision publique s'appuie sur les trois modalités définies plus haut : la participation directe, la participation indirecte et les recherches académiques. Nous comparons ici cinq pays : la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie et les États-

Unis. Notre analyse se base sur un échantillon de 100 économistes académiques pour chaque pays. Afin de constituer un échantillon homogène et comparable entre pays, nous avons retenu les groupes des 100 premiers auteurs recensés pour la France, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et les États-Unis par le répertoire *Research Papers in Economics (RePEc)*⁽⁹⁾. Cette approche nous permet de minimiser un potentiel biais de sélection. En effet, *RePEc* est une base internationale établissant des classements avec des critères identiques quel que soit le pays considéré. Il s'agit d'un projet collaboratif de diffusion de la recherche en économie, qui classe les articles, auteurs et institutions à l'aide d'outils bibliométriques (nombre de citations, de téléchargements, etc.). Par ailleurs, nous évitons les écueils liés à la constitution des listes. En effet, notre analyse « par groupes » de ces classements ne tient volontairement pas compte de la position des chercheurs dans le classement mais considère indifféremment les 100 premiers auteurs de chaque pays. L'étude des CV mis en ligne par les auteurs permet ensuite de constituer notre métrique selon que les individus ont pris part de manière plus ou moins directe à la décision publique au cours de leur carrière. De fait, l'activité reflétant le degré d'implication directe dans la décision publique le plus élevé, quel que soit le moment de la carrière où elle est intervenue, détermine le codage final. Celui-ci est établi de la manière suivante :

- **participation directe** (participation « forte ») : membres d'instances officielles de décision publique ou d'aide à la décision publique. Ce cas recouvre, par exemple, celui des enseignants-chercheurs détachés dans un cabinet ministériel, une agence de régulation, une administration publique, une banque centrale ou encore une institution internationale ;
- **participation indirecte** (participation « moyenne ») : participation à des commissions, consultations, rédaction de rapports officiels. Il s'agit, par exemple, des situations où des enseignants-chercheurs, en plus de leurs fonctions académiques, sont membres de conseils, commissions ou groupes de recherche dépendant officiellement d'un ministère ou du Premier ministre (par exemple, le Conseil d'orientation de l'emploi, le Conseil d'analyse économique, etc.) ou effectuant des missions de conseil pour des ministères, des administrations, des banques centrales, des autorités de régulation ou des institutions internationales ;
- **recherches académiques** (participation « faible ») : absence de participation directe et/ou indirecte. Cette dernière situation recouvre celle des enseignants-chercheurs évoluant essentiellement dans les cercles académiques, c'est-à-dire en publiant *via* la participation à des associations académiques ou des *think tanks* non directement liés à la décision publique.

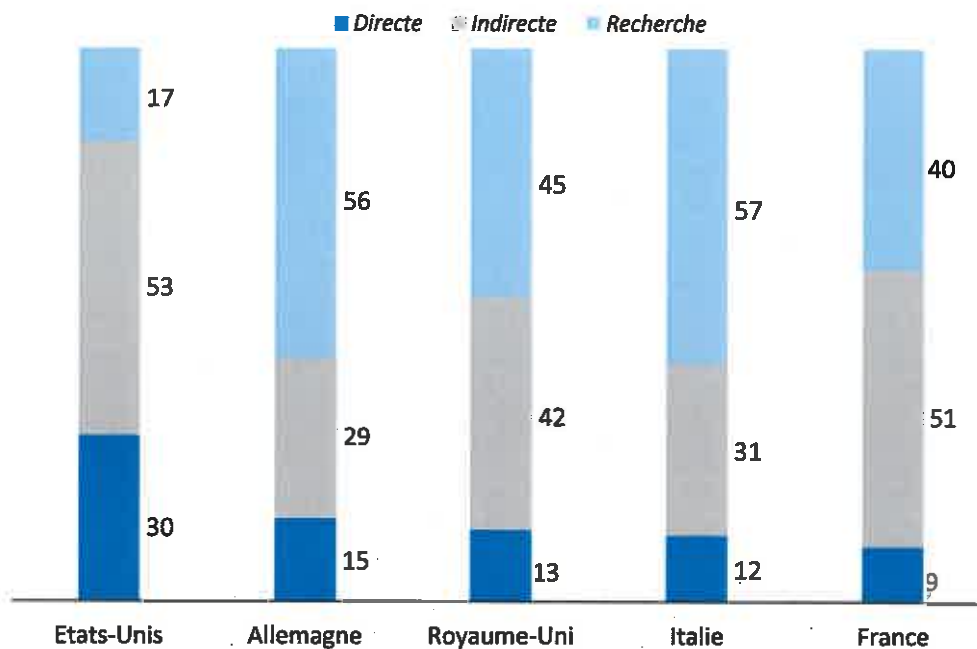
Le codage retenu ici sert à quantifier la participation à la décision politique par degré et ne constitue donc pas un jugement de valeur. D'autant qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une participation « forte » au sens de notre métrique pour influencer fortement le débat et la décision publics. Par exemple, l'influence des économistes a pu s'accroître au cours des dernières années *via* le canal indirect des rapports d'évaluation des politiques publiques, un champ de la recherche en économie en plein essor. De même, du fait de leurs publications académiques, de leurs interventions dans les médias spécialisés et de grand public, les économistes participent au débat d'idées qui influence la décision publique. Cette dimension bien qu'essentielle, n'est pas incluse dans cette métrique mais fait l'objet des parties suivantes.

Il est parfois avancé que les interactions entre le milieu académique et la décision publique sont plus fortes aux États-Unis qu'elles ne le sont en Europe. Notre métrique confirme empiriquement cet argument. En effet, parmi les 100 enseignants-chercheurs américains étudiés, 30 ont exercé des fonctions à responsabilité au cours de leur carrière (graphique 1). C'est deux fois plus qu'en Allemagne et trois fois plus qu'en France où l'on ne recense que 10 économistes sur 100 ayant occupé une fonction active dans le domaine de la décision publique (le Royaume-Uni et l'Italie étant des situations intermédiaires entre les cas allemand et français). À cet égard, l'examen des postes de responsabilité au sein des banques centrales est

(9) La base de données est nettoyée pour ne garder que les 100 premiers économistes universitaires, c'est-à-dire ceux dont la fonction principale est celle d'enseignant-chercheur. Ainsi les individus ayant fait toute leur carrière au sein de banques centrales ou d'institutions internationales (OCDE, FMI, etc.) sont exclus de l'échantillon final. Par ailleurs, les doublons de la base RePEc (auteurs affiliés dans plusieurs pays) ont été supprimés lors du codage.

lui aussi très illustratif (voir encadré). En revanche, la France se distingue par un grand nombre d'enseignants-chercheurs intervenant de manière indirecte dans la décision publique, soit davantage que ceux n'intervenant que *via* leurs recherches. En Allemagne, en Italie et, dans une moindre mesure, au Royaume-Uni, les enseignants-chercheurs n'intervenant pas dans la décision publique sont, au contraire, plus nombreux que ceux le faisant de manière indirecte.

Graphique 1. La participation des économistes universitaires à la décision publique (en %, par pays)



Source : Calculs des auteurs, à partir des 100 premiers auteurs par pays du répertoire *RePEc*.

Notons toutefois que la mobilité entre le monde académique et celui de la décision publique peut être favorisée aux États-Unis par la présence sur le territoire de nombreuses institutions nationales et internationales (Réserve fédérale, Fonds monétaire international, Banque mondiale, Banque de développement interaméricaine). Un universitaire italien a, par exemple, moins d'opportunités à l'intérieur de ses frontières. Par ailleurs, il est important de souligner que nous nous focalisons ici uniquement sur les échanges entre le milieu universitaire et celui de la décision publique. Si les États-Unis se démarquent par une implication plus grande de leurs universitaires dans la décision publique, il est souvent avancé que cela est aussi le cas pour la décision privée (participation à des conseils d'administration de grandes entreprises, par exemple) ce qui peut conduire à des conflits d'intérêts potentiellement dangereux. Notre *Focus* ne permet pas d'être plus précis sur cet aspect mais le phénomène mériterait lui aussi d'être étudié en comparaison internationale.

Face à la faible participation « directe » des économistes universitaires français, une interrogation légitime est de savoir si cela reflète une faible ouverture du monde de la décision publique aux économistes universitaires ou, à l'inverse, le fait que leur expertise n'est pas jugée « suffisante ». En effet, il pourrait être avancé que cet état de fait est dû à la moindre qualité de l'expertise des économistes français comparativement à leurs homologues étrangers. Un moyen de traiter cette question est de porter une attention plus particulière aux membres élus de l'*Econometric Society*. Cette dernière regroupe depuis 1930 des économistes académiques élus par leurs pairs (691 membres en mars 2017) sur la base de leur réputation, de leurs compétences et de leur expertise. Le premier constat est que la faible participation « directe » des économistes français n'est pas due à leur qualité intrinsèque. Bien au contraire, la France est la troisième nationalité la plus représentée parmi les membres élus de l'*Econometric Society* (la cinquième si l'on corrige le classement par la taille de la population, voir tableau 1). Or, le graphique 2, qui compare l'implication dans la décision publique, au cours de leur carrière, des membres élus français,

britanniques et américains⁽¹⁰⁾, montre qu'à l'inverse des deux pays anglo-saxons, la grande majorité des membres élus localisés en France n'ont pas pris part de manière directe à la décision publique (bien qu'ils soient activement consultés par les décideurs publics). Il semblerait donc que le monde de la décision publique soit moins ouvert aux universitaires en France qu'il ne l'est aux États-Unis et au Royaume-Uni. Cela peut s'expliquer en partie par l'existence en France d'un corps de hauts fonctionnaires spécialisés dans les domaines de l'économie et de la statistique, qui irriguent la décision publique notamment à travers leur présence massive à l'INSEE et à la Direction générale du Trésor. On ne trouve pas d'équivalent à l'étranger.

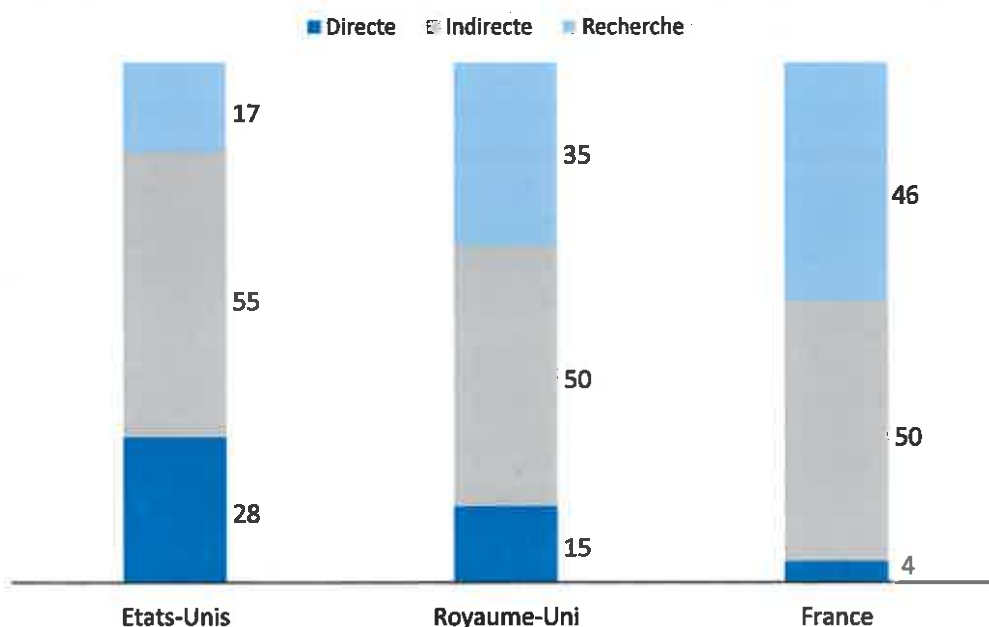
Tableau 1. Répartition géographique des *Econometric Society Fellows* en février 2017

	Nombre de membres élus	En % du total (classement)		En pour millionième de la population de leur pays (classement)	
États-Unis	467	67,6	(1)	1,5	(2)
Royaume-Uni	52	7,5	(2)	0,8	(4)
France	35	5,1	(3)	0,5	(5)
Israël	22	3,2	(4)	2,7	(1)
Japon	17	2,5	(5)	0,1	(9)
Autriche	10	1,4	(6)	1,2	(3)
Canada	10	1,4	(7)	0,3	(7)
Allemagne	10	1,4	(8)	0,1	(10)
Espagne	8	1,2	(9)	0,2	(8)
Belgique	6	0,9	(10)	0,5	(6)
Italie	5	0,7	(11)	0,1	(11)

Lecture : Ce tableau ne recense que les pays comptant au moins cinq membres élus de l'*Econometric Society*. Au total, les membres élus se répartissent entre 32 pays. Le classement des pays apparaît entre parenthèses.

Source : Calculs des auteurs, à partir de *The Econometric Society*.

Graphique 2. Les *Econometric Society Fellows* et la décision publique (en %, par pays)



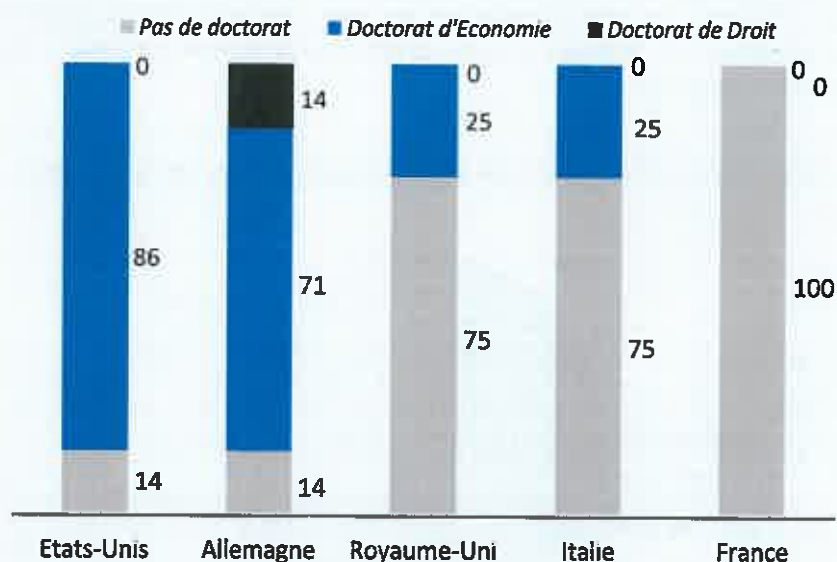
Source : Calculs des auteurs, à partir des 100 premiers auteurs par pays du répertoire *RePEC*.

(10) Notre analyse exclut ici l'Allemagne et l'Italie, du fait du nombre relativement faible de membres élus.

Encadré. La place des économistes universitaires à la tête des banques centrales

Une autre manière d'établir le constat d'une faible participation des économistes universitaires à la décision publique est de s'intéresser à la place qu'ils occupent à la tête des banques centrales. Dans les cinq pays considérés, nous avons examiné la formation de toutes les personnes ayant occupé la fonction de gouverneur ou vice-gouverneur (président ou vice-président) des banques centrales nationales depuis 1980^a. La part des docteurs en économie est très importante aux États-Unis et en Allemagne. Aux États-Unis, sur les 14 derniers présidents et vice-présidents de la Réserve fédérale, 12 étaient titulaires d'un doctorat d'économie. Le Royaume-Uni et l'Italie ont à l'inverse une proportion plus faible de docteurs en économie (25 %). Enfin, la France se distingue très nettement des quatre autres pays avec une proportion égale à zéro : sur les 16 derniers gouverneurs et sous-gouverneurs de la banque de France, aucun n'est titulaire d'un doctorat en économie ni dans une autre discipline.

Part des gouverneurs et sous-gouverneurs des banques centrales titulaires d'un doctorat (en %, par pays)



Source : Calculs des auteurs.

^a Cela nous conduit aux tailles d'échantillons suivantes : États-Unis = 14 ; Allemagne = 14 ; Italie = 8 ; Royaume-Uni = 28 ; France = 16.

3. La place des économistes dans le débat public

Les économistes participent au débat d'idées par le biais de leurs publications académiques, mais aussi, voire plus encore, par le partage de leurs connaissances et de leur expertise avec le grand public (c'est-à-dire hors des cercles académiques et universitaires). Leurs interventions dans les médias ou *via* les réseaux sociaux sont donc essentielles. Néanmoins, du fait de son caractère diffus, cette influence est difficile à mesurer. Notre analyse s'intéresse à deux aspects complémentaires de l'engagement des économistes dans le débat public : d'une part la publication d'articles de vulgarisation, d'autre part l'activité sur les réseaux sociaux *via* Twitter.

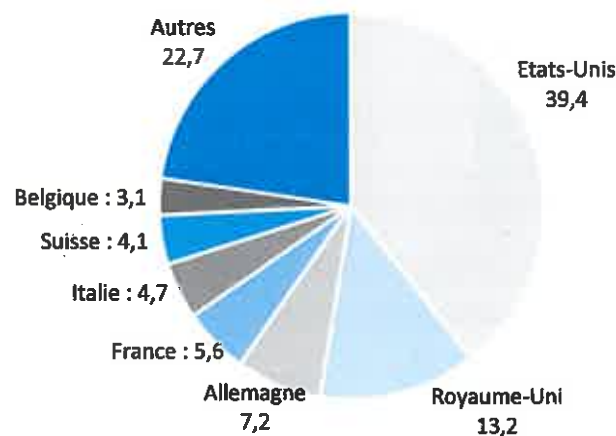
3.1. Les économistes à la rencontre d'un public non-spécialiste

Une première manière d'aborder le rôle occupé par les économistes dans le débat public de politique économique en France; en Allemagne, en Italie, au Royaume-Uni et aux États-Unis est d'évaluer leur propension à participer à la « vulgarisation » de leurs recherches. Le *Center for Economic and Policy*

Research (CEPR, Royaume-Uni), deuxième centre de recherche en économie et politique économique en termes de publications annuelles après le *National Bureau of Economic Research* (NBER, États-Unis), dispose en plus de ses recherches publiées sous forme de documents de travail (*CEPR Discussion Paper Series*) d'une plate-forme en ligne, *Vox-eu*, créée en juin 2007 pour « promouvoir l'analyse et la discussion des politiques économiques par des économistes de premier plan, à partir des résultats de la recherche »⁽¹¹⁾. La publication d'articles par les économistes sur la plate-forme *Vox-eu* offre ainsi une mesure intéressante de leur contribution aux débats de politique économique. En effet, cette plate-forme est ouverte à tous les économistes, quelle que soit leur localisation, et fournit de ce fait une base cohérente. Nous avons analysé la répartition géographique des auteurs de *Vox-eu* sur la base de la localisation de l'institution d'affiliation déclarée dans leur biographie disponible sur la plate-forme en ligne. Notre base de données comporte les 5 399 contributeurs ayant rédigé au moins un article.

Le graphique 3 montre la répartition des auteurs selon la nationalité de leurs institutions d'appartenance (n'apparaissent que les pays représentant au moins 3 % du total des contributeurs, tous les autres étant reversés dans la catégorie « autres »). Il apparaît que sur les cinq pays étudiés dans le cadre de ce *Focus*, les États-Unis fournissent le plus de contributeurs, et ce dans des proportions importantes. En effet, ils représentent à eux seuls près de 40 % des auteurs, tandis que la France et l'Italie en fournissent le moins avec des parts respectives de 5,7 et 4,6 %.

Graphique 3. Répartition des contributeurs Vox-eu (en %, par pays)

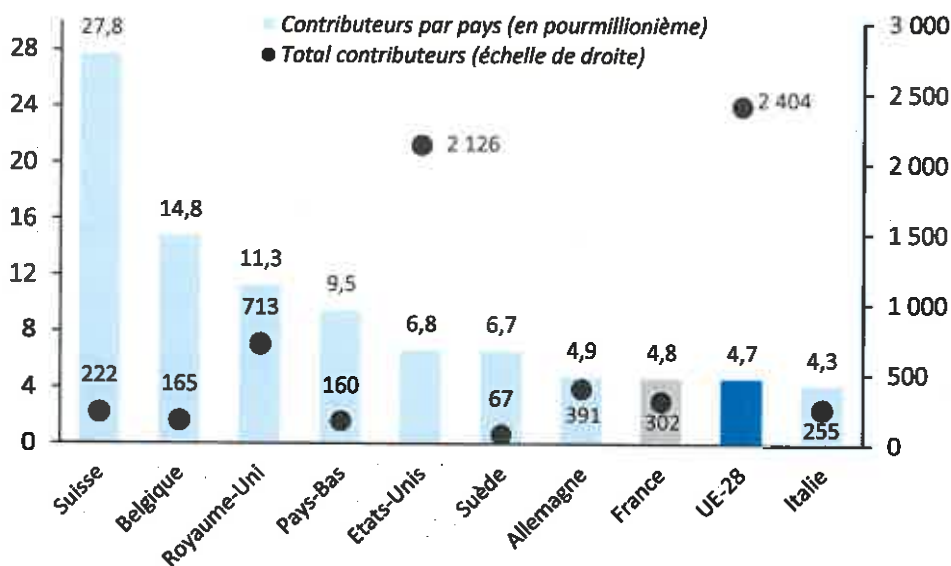


Source : Calculs des auteurs à partir de la base des auteurs présents sur *Vox-eu*.

Toutefois cette métrique fait face aux limites inhérentes à la taille des pays et à la présence d'institutions internationales dans certains d'entre eux : les pays bénéficiant de l'implantation de ces institutions comptent davantage d'économistes, relativement aux pays qui n'en bénéficient pas. Par ailleurs, ces économistes sont plus à même d'intervenir sur des sujets de politique économique. Ainsi, un biais doit être pris en compte pour les États-Unis, l'Allemagne, la France (*cf. supra*), la Suisse (où sont implantées la Banque des règlements internationaux et l'Organisation mondiale du commerce), ou encore la Belgique (présence de la Commission européenne). Le graphique 4 corrige le biais lié à la taille en divisant le nombre de contributions par la population des pays (en millions d'habitants). Les États-Unis, qui arrivent en tête en termes de nombre total de 2 126 contributeurs, sont rétrogradés à la 5^e place dans le classement corrigé avec 6,8 contributeurs par million d'habitants. La Suisse et la Belgique sont au contraire propulsées en tête du classement. La France affiche des performances moyennes dans la mesure où elle se situe respectivement en 4^e et 8^e positions, en dépit de la présence de l'OCDE à Paris.

(11) *cf.* <http://voxeu.org/pages/about-vox>, traduction des auteurs.

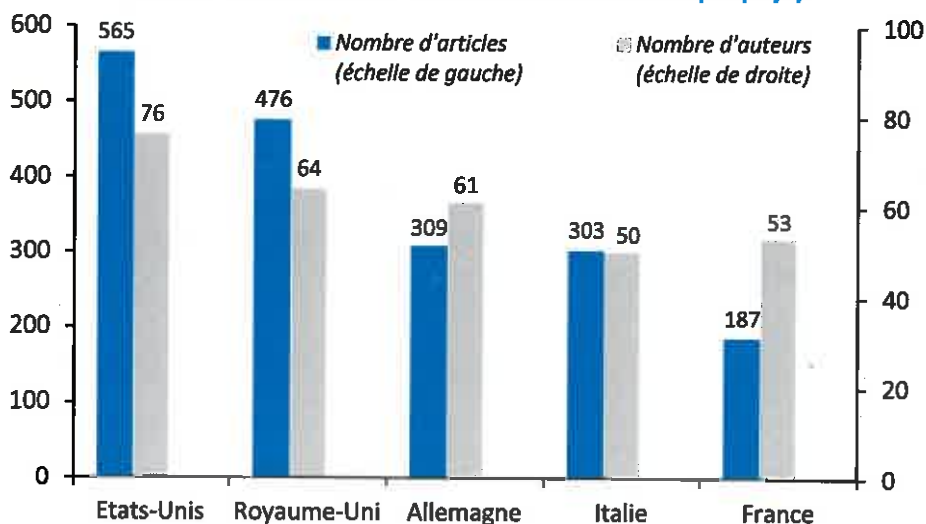
Graphique 4. Répartition des contributeurs VoX (par pays)



Source : Calculs des auteurs.

Toutefois, il est important de noter que parmi les contributeurs *Vox-eu*, certains économistes non académiques au sens de notre définition (par exemple, ceux ayant réalisé l'ensemble de leur carrière au sein des organisations internationales ou dans des institutions financières) sont présents. Pour corriger ce biais, le graphique 5 montre la présence sur *Vox-eu* des économistes académiques parmi les 100 premiers du répertoire *RePEc* (qui a servi de base à la première partie de notre analyse), ainsi que le total de leurs contributions. L'on s'aperçoit que les économistes français contribuent sensiblement de la même manière (53 économistes sur les 100 analysés) que leurs collègues italiens (50) et, dans une moindre mesure, que leurs collègues allemands (61) et anglais (64). En revanche, ils sont nettement moins nombreux que les économistes universitaires américains (76 économistes sur 100). Le constat d'une faible participation au débat des économistes français est encore plus visible si l'on regarde le nombre total d'articles publiés. Les économistes français de notre échantillon sont ainsi ceux qui publient le moins d'articles sur *Vox-eu* avec 187 articles, soit environ 40 % de moins que les Italiens (qui comptent 303 articles) et près de 75 % de moins que les États-Unis (qui en cumulent 565).

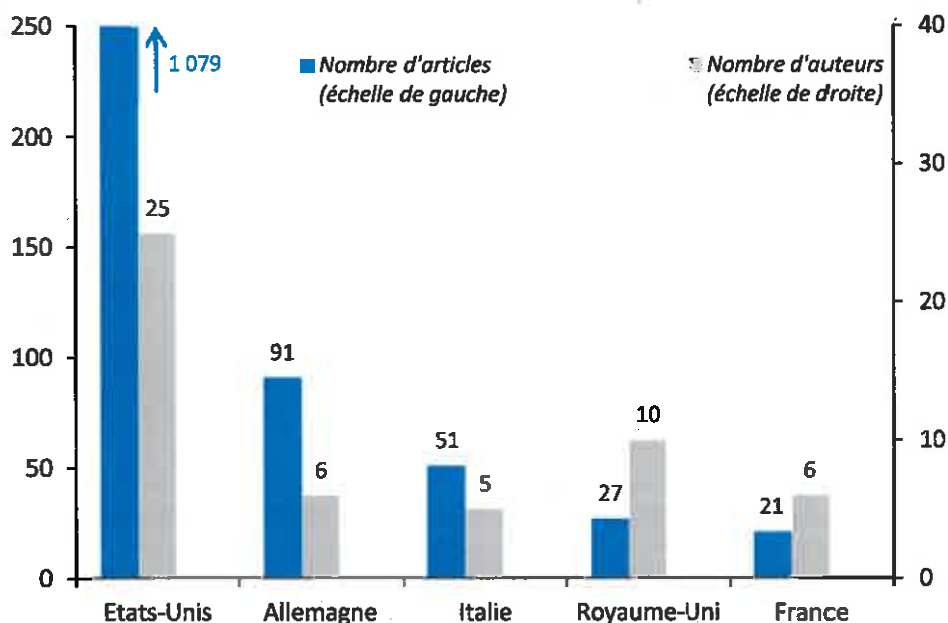
Graphique 5. Nombre des auteurs et des articles sur Vox-eu (parmi l'échantillon de 100 économistes de chaque pays)



Source : Calculs des auteurs.

Pour compléter cette analyse, nous avons élargi la recherche de correspondances entre les 500 économistes de notre échantillon *RePEc* et les contributeurs d'une autre plate-forme de publication d'articles de vulgarisation scientifique, *Project Syndicate*⁽¹²⁾. Les résultats (graphique 6) sont conformes aux observations précédentes : parmi les 100 auteurs *RePEc* dans les cinq pays de notre analyse, les économistes américains sont 25 à avoir déjà publié sur *Project Syndicate* pour un total dépassant les 1 000 articles. Les Français sont les contributeurs à la fois les moins présents (6 auteurs) et les moins actifs (21 articles).

Graphique 6. Nombre des auteurs et des articles sur *Project Syndicate* (parmi l'échantillon de 100 économistes de chaque pays)



Source : Calculs des auteurs.

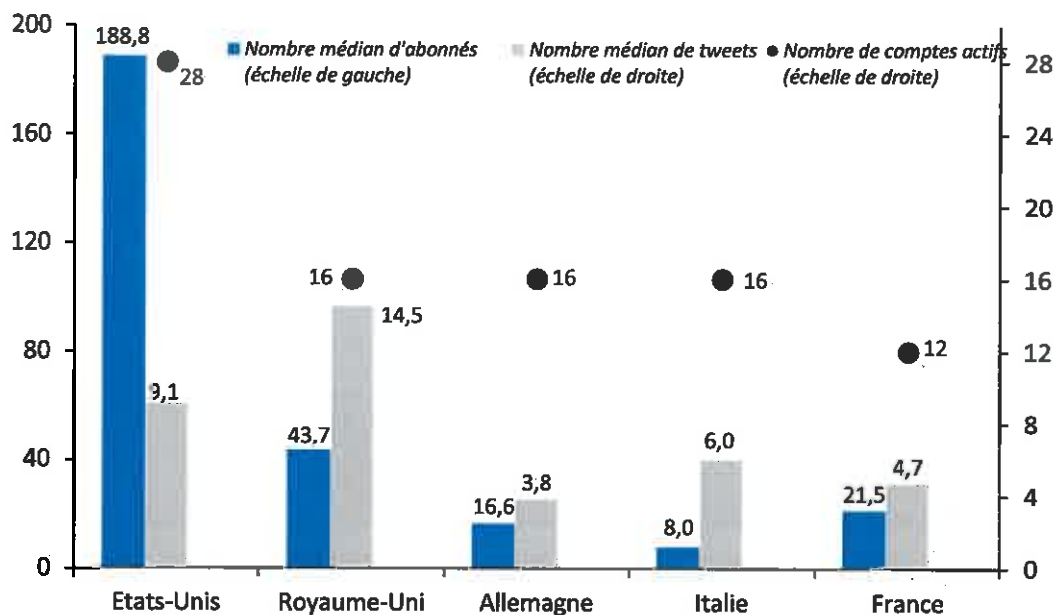
3.2. *Twitter* : la contribution personnelle des économistes au débat public

Une autre façon pour les économistes universitaires de participer au débat public passe par l'utilisation des réseaux sociaux, notamment afin de diffuser leurs idées et travaux. Des métriques construites à partir de *Twitter* constituent à ce titre des indicateurs pertinents : l'existence d'un compte individuel actif témoigne d'une volonté de contribuer au débat public, hors du cadre académique et de la présence médiatique plus traditionnelle. Ici encore, notre analyse se fonde sur l'échantillon *RePEc* précédemment utilisé des 100 premiers économistes universitaires pour la France, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et les États-Unis. Pour chacun de ces 500 économistes, nous avons étudié la présence individuelle sur les réseaux sociaux codée par l'existence, ou non, d'un compte *Twitter* personnel actif. L'activité du compte est ensuite mesurée par les médianes du nombre de *tweets* et d'abonnés (*followers*), corrigées par la durée d'existence des comptes, afin d'ajuster notre analyse à la participation active « réelle » des économistes. L'utilisation de la médiane au lieu de la moyenne permet de neutraliser l'impact d'un ou deux économistes par pays qui ont un nombre extrêmement important d'abonnés⁽¹³⁾.

(12) *Project Syndicate*, « *The world's opinion page* » (la page d'opinion du monde), est un média international à but non lucratif, spécialisé dans la publication d'articles d'opinion et d'analyse de sujets de politique économique. La contribution est ouverte et regroupe des économistes universitaires, hommes politiques, et *leaders* de la société civile. L'ensemble des articles est publié sur la plate-forme en ligne *Project Syndicate*, disponible en 12 langues. Les articles sont également publiés sous format papier *via* un réseau regroupant 459 médias dans 155 pays.

(13) Par exemple, en France, Thomas Piketty a 9 fois plus d'abonnés que la moyenne des comptes actifs ; aux États-Unis, Paul Krugman compte 2,6 millions d'abonnés, soit 23 fois plus que la moyenne américaine, qui est déjà la plus élevée (graphique 7a).

Graphique 7a. Activité des comptes Twitter
(par pays, corrigée par la durée d'existence des comptes)



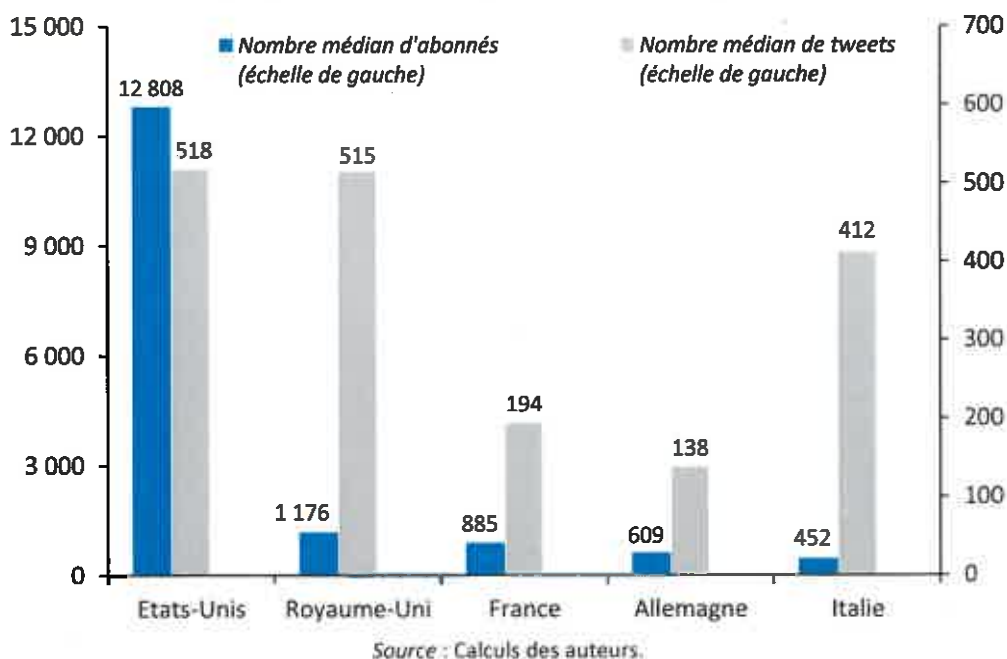
Source : Calculs des auteurs.

La première observation issue du graphique 7a est que les économistes français sont moins présents sur *Twitter* (12 comptes actifs sur 100) que leurs collègues italiens, britanniques et allemands (16 sur 100) et surtout américains (28 sur 100)⁽¹⁴⁾. De plus, les économistes anglo-saxons semblent être les plus engagés sur *Twitter*, en combinant les indicateurs de présence et d'activité. En effet, les Britanniques sont les plus actifs en termes de publications avec une médiane d'environ un *tweet* tous les deux jours (14,5 *tweets* par mois) tandis que les économistes américains présents sur *Twitter* sont les plus suivis, avec une médiane de 189 abonnés par mois. Dans le cas anglo-saxon, du fait de la langue, et même de la taille du pays pour les États-Unis, un biais peut exister dans la comparaison avec les pays européens. Ainsi, les différences entre l'Allemagne, l'Italie et la France sont moins marquées. Les économistes français comptent davantage de *tweets* et d'abonnés que leurs homologues allemands. Les Italiens ont davantage d'abonnés mais une activité plus faible en nombre de *tweets*. Ces observations restent toutes valables lorsque l'on étudie les mêmes données sans tenir compte de la durée d'existence des comptes actifs (graphique 7b).

En conclusion, les économistes universitaires français semblent, en comparaison de leurs homologues internationaux, moins engagés dans le débat public, à la fois en termes de publication d'articles visant à rendre accessibles leurs recherches et, au niveau individuel, de leur présence sur *Twitter*.

(14) Il est intéressant de noter que la distinction entre les comptes existants et les comptes actifs donne lieu à la disparition de plusieurs observations. Ainsi, on compte les nombres suivants de comptes inactifs, c'est-à-dire compte existant mais qui compte 0 *tweets*, selon les pays : France = 4 ; États-Unis = 0 ; Italie = 2 ; Royaume-Uni = 5 ; Allemagne = 6.

Graphique 7b. Activité des comptes Twitter (par pays)



4. Les économistes dans la presse

Analyser la place des économistes dans les médias est une tâche complexe. L'absence de base de données consolidées et l'impossibilité d'avoir accès à l'ensemble des articles publiés par les grands journaux de chaque pays interdisent une analyse telle que nous l'avons réalisée précédemment sur *Vox-eu* et *Twitter*. De plus, l'orientation politique et les choix propres à la rédaction de chaque journal peuvent fortement influencer le taux de couverture et le traitement de certains sujets économiques. Afin de pallier (partiellement) ces difficultés, la troisième partie de notre analyse s'intéresse non plus à l'économiste en tant qu'individu, mais à la différence de traitement de l'information économique et politique, selon les pays. Nous analysons le traitement de cinq sujets de politique économique européenne par les médias nationaux et nous nous interrogeons sur la place qui est accordée à la recherche universitaire. Pour ce faire, nous retenons deux quotidiens de référence en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Italie sur la période allant de janvier 2015 à mars 2017. Dans chacun des quatre pays retenus, le choix des deux quotidiens permet de respecter un équilibre politique (tableau 2). Les cinq sujets retenus sont :

- le niveau des taux d'intérêt ;
- la sortie de la Grèce de la zone euro (Grexit) ;
- le traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (CETA) ;
- la relance de l'investissement en Europe (plan Juncker) ;
- les règles budgétaires européennes.

Tableau 2. Quotidiens de référence par tendance politique

	Gauche/Centre gauche	Droite/Centre droit
Allemagne	Die Tageszeitung	Frankfurter Allgemeine Zeitung
France	Le Monde	Le Figaro
Italie	La Repubblica	La Stampa
Royaume-Uni	The Guardian	The Telegraph

Source : Auteurs.

Afin d'identifier l'ensemble des articles publiés sur ces six thématiques depuis janvier 2015, nous avons dans un premier temps utilisé *Google News* afin d'extraire les URL de l'ensemble des articles publiés dans nos huit médias de référence contenant au moins un mot-clé relatif aux thématiques d'intérêt. La liste des mots-clés utilisés pour identifier les articles est fournie dans le tableau 3. Ensuite, nous avons utilisé un programme automatisé (*web scrapper*) afin d'extraire, à partir des URL précédemment identifiées, le contenu de chaque article.

Tableau 3. Liste des mots clés utilisés pour la constitution de la base « médias »

Thèmes	Allemagne	Italie	France	Royaume-Uni
Niveau des taux d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> quantitative easing qe anleihekaufprogramm geldpolitik der ezb niedrigzinsumfeld nullzinspolitik 	<ul style="list-style-type: none"> quantitative easing qe tassi bassi 	<ul style="list-style-type: none"> quantitative easing qe assouplissement quantitatif politique accommodante taux bas 	<ul style="list-style-type: none"> quantitative easing qe ultra-low interest rates
Grexit	<ul style="list-style-type: none"> Grexit griechische schuldenkrise 	<ul style="list-style-type: none"> Grexit debito greco 	<ul style="list-style-type: none"> Grexit dette grecque 	<ul style="list-style-type: none"> Grexit greek debt crisis
CETA	<ul style="list-style-type: none"> freihandelsabkommen CETA handelsabkommen mit Kanada CETA-abkommen handelsabkommen der eu mit Kanada 	<ul style="list-style-type: none"> CETA accordo con il Canada 	<ul style="list-style-type: none"> CETA traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada 	<ul style="list-style-type: none"> CETA comprehensive economic and trade agreement
Plan Juncker	<ul style="list-style-type: none"> Juncker plan plan fur investitionen in Europa 	<ul style="list-style-type: none"> piano Juncker 	<ul style="list-style-type: none"> plan Juncker plan d'investissement européen 	<ul style="list-style-type: none"> Juncker plan European investment plan
Règles budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> europäische fiskalpakt stabilitätspakt 	<ul style="list-style-type: none"> regolefiscali patto di stabilita e crescita 	<ul style="list-style-type: none"> pacte de stabilité et de croissance pacte budgétaire européen 	<ul style="list-style-type: none"> stability and growth pact European fiscal compact
Théorie	<ul style="list-style-type: none"> Universität Professor Akademi Volkswirt Wirtschaftswissenschaft 	<ul style="list-style-type: none"> Universit' Professor' Accademi' Ricercator' 	<ul style="list-style-type: none"> Universit' Professeur' Académiq' Chercheur' 	<ul style="list-style-type: none"> Universit' Professor' Academic' Researcher'

Source : Auteurs.

Notre base de données finale comprend un total de 3 947 articles. De manière logique, les sujets les plus couverts sont ceux concernant le niveau des taux d'intérêt et la crise grecque (ces deux sujets représentent à eux seuls plus de 75 % des articles recensés) tandis que les sujets portant sur le plan Juncker et les règles budgétaires européennes sont les moins traités (tableau 4). Il est également intéressant de noter que l'intérêt porté à ces différents sujets ne diffère pas fondamentalement d'un pays à l'autre, même si des

spécificités nationales s'observent. Par exemple, la presse allemande a davantage traité la question de la crise grecque que l'Italie et le Royaume-Uni. Toutefois, les différences de traitement peuvent être imputées à des biais de codage ou de recensement des articles par les procédures automatisées. Nous discutons et corrigeons ce biais potentiel plus bas.

**Tableau 4. Répartition des articles de presse par pays et par sujets
(nombre d'articles et % du total par pays)**

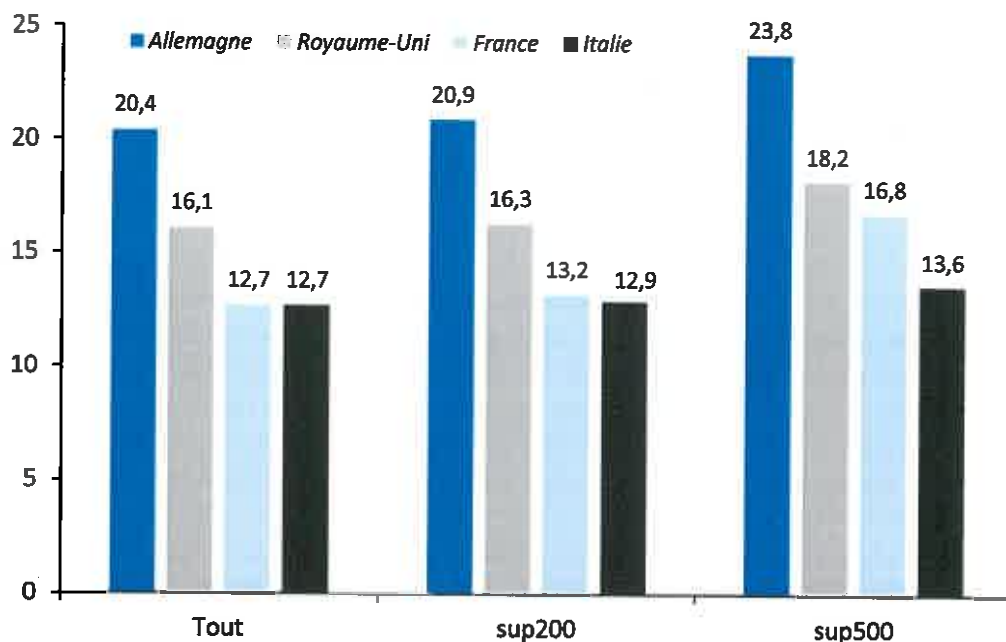
	France	Allemagne	Italie	Royaume-Uni	Total
Taux d'intérêt	450 (36,5)	227 (35,9)	469 (61,2)	931 (70,9)	2 077 (52,6)
Grexit	445 (36,1)	213 (33,6)	123 (16,1)	260 (19,8)	1 041 (26,4)
CETA	186 (15,1)	177 (30)	56 (7,3)	95 (7,2)	514 (13)
Plan Juncker	70 (5,7)	7 (1,1)	78 (10,2)	4 (0,3)	159 (4)
Règles budgétaires	83 (6,7)	9 (1,4)	40 (5,2)	24 (1,8)	156 (4)
Total	1 234 (100)	633 (100)	766 (100)	1 314 (100)	3 947 (100)

Source : Auteurs.

Nous avons ensuite cherché à examiner les références à la recherche dans les articles sélectionnés. Pour chaque article, nous avons compté le nombre de mentions à des travaux universitaires contenus dans le corps de l'article. Plus précisément, nous détectons automatiquement l'occurrence dans le corps des articles du ou des mots suivants : « professeur », « chercheur », « universitaire », « académique »⁽¹⁵⁾, pour chacune des quatre langues (voir la dernière ligne du tableau 3 « Théorie »). L'objectif est de voir dans quelle mesure les médias des différents pays font appel, directement (interview) ou indirectement (citation), à des économistes universitaires pour apporter une expertise sur les sujets de politique économique. Nous avons ensuite construit un indicateur pour chaque pays, indiquant le pourcentage d'articles contenant au moins une mention à des travaux universitaires (graphique 8a). Il est cependant plus facile de faire référence à la recherche dans un article de grande taille que dans un entrefilet. Le graphique 8b montre ainsi la proportion de mots faisant référence à des travaux académiques dans les articles de presse (en pour dix-millième).

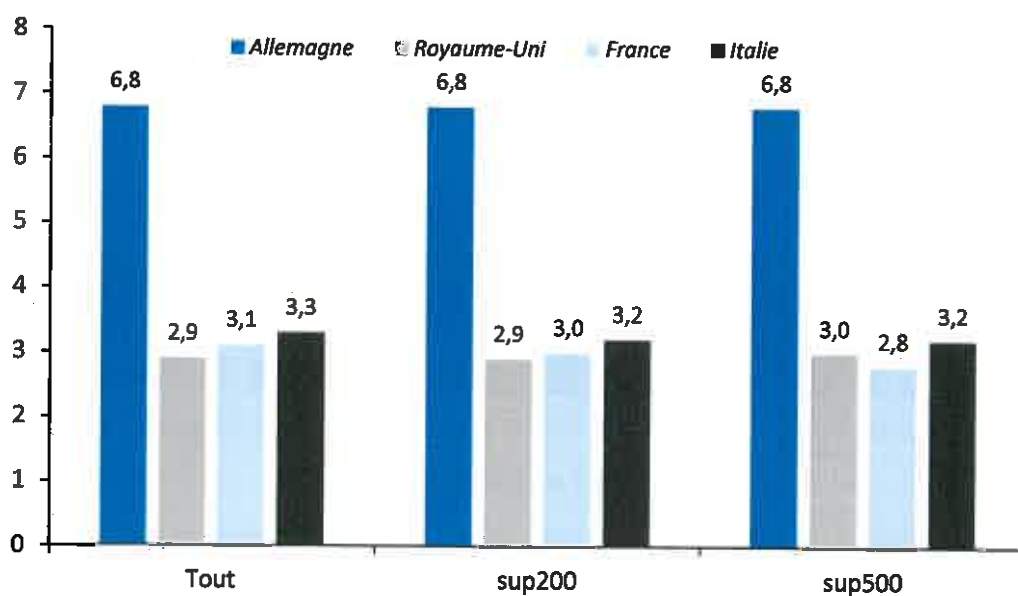
(15) Plus précisément, le codage est effectué à partir des racines (« professeur' » ; « chercheu' » ; « universit' » ; « académiqu' ») des mots afin de prendre en compte le champ lexical de la recherche universitaire et non seulement ces quatre mots. Les racines des mots ont été adaptées aux quatre langues d'étude.

Graphique 8a. Proportion des articles de presse faisant référence à des travaux académiques (en % des articles, par pays et par tailles d'articles)



Lecture : Sup200 restreint l'analyse aux articles de plus de 200 mots ; sup500 aux articles de plus de 500 mots.
Source : Calculs des auteurs.

Graphique 8b. Proportion des mots faisant référence à des travaux académiques dans les articles de presse (en ‰ du nombre total de mots des articles, par pays et par tailles d'articles)



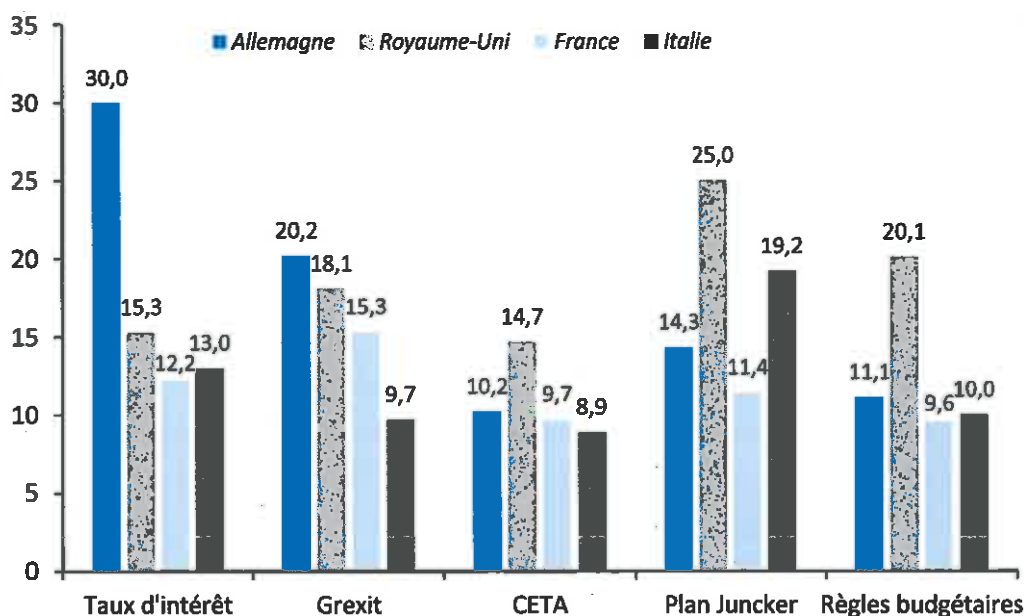
Lecture : Sup200 restreint l'analyse aux articles de plus de 200 mots ; sup500 aux articles de plus de 500 mots.
Source : Calculs des auteurs.

Les résultats montrent que l'Allemagne est le pays dans lequel la presse fait le plus souvent référence aux économistes. Selon que l'on considère l'ensemble des articles recensés automatiquement (*Tout*) ou que l'on place des filtres successifs pour ne conserver que les articles contenant plus de 200 ou de 500 mots (*sup200* et *sup500*), la proportion d'articles de presse allemande contenant au moins une référence à un économiste (ou un universitaire ou à un article de recherche académique) est comprise entre 20 et 25 %. Ce taux dépasse de loin celui du Royaume-Uni, de la France et de l'Italie. On remarque également que la

proportion d'articles faisant au moins une référence à des travaux académiques augmente dans tous les pays lorsque l'on restreint successivement l'échantillon aux articles de plus de 200 et de plus de 500 mots (graphique 8a). Par conséquent, nous ajustons nos résultats en rapportant le nombre de mentions à des travaux universitaires contenus dans le corps de l'article en fonction du nombre total de mots dans chaque article. L'écart entre l'Allemagne et les trois autres pays est encore plus marqué lorsque l'on corrige cette métrique par la taille des articles analysés. Le graphique 8b, qui montre le ratio du nombre de mots appartenant au champ lexical de la recherche universitaire en pour dix-millième du nombre total de mots des articles, indique en effet que la presse allemande s'appuie davantage sur les travaux scientifiques. La différence précédente entre le Royaume-Uni, d'une part, et la France et l'Italie, d'autre part, disparaît en raison de la taille moyenne plus importante des articles anglais.

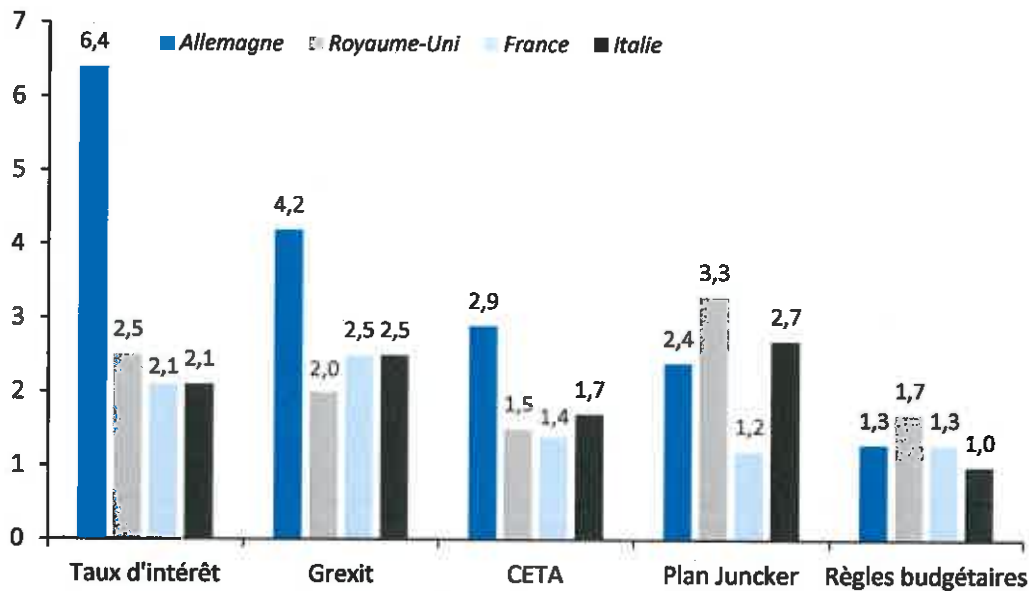
La nature des données nous permet également de ventiler ces deux mesures non seulement par pays mais aussi par sujet. Les moyennes, fournies dans les graphiques 9a et 9b, montrent qu'il existe des disparités nationales dans le traitement des sujets. Ainsi, les journaux britanniques font davantage appel à la recherche universitaire que ceux des trois autres pays pour l'étude des règles budgétaires et du plan Juncker tandis que les journaux allemands le font plus que leurs homologues dans le cas du niveau des taux d'intérêt et de la crise grecque. La France et plus encore l'Italie se distinguent par une relative homogénéité du traitement.

Graphique 9a. Proportion des articles de presse faisant référence à des travaux académiques (en % des articles, par pays et par sujets)



Source : Calculs des auteurs.

Graphique 9b. Proportion des mots faisant référence à des travaux académiques dans les articles de presse (en ‰ du nombre total de mots des articles, par pays et par sujets)

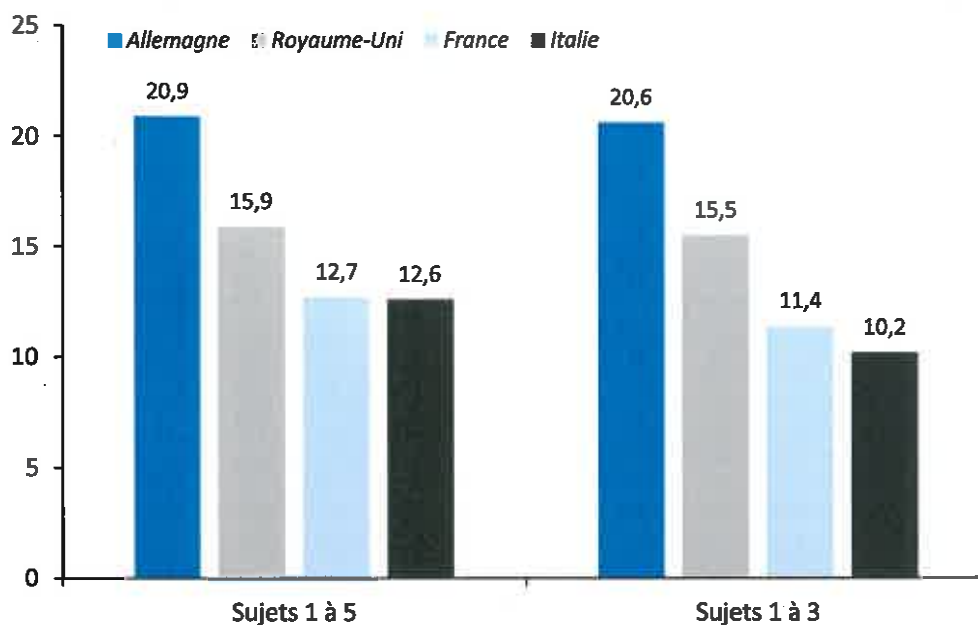


Source : Calculs des auteurs.

Les différences nationales que nous venons d'évoquer doivent toutefois être interprétées avec précaution dans la mesure où elles pourraient, du moins en partie, être imputées à des biais de codage ou de recensement des articles par les procédures automatisées. Par exemple, les quotidiens de référence ne fournissent pas l'ensemble de leurs articles en accès libre, ce qui restreint l'échantillon de notre analyse. Par ailleurs, nous avons jusqu'ici fait l'hypothèse que *Google News* renvoie la totalité des articles pour un site donné sur une requête. Une comparaison des résultats, par requête *Google News* et par requête manuelle sur les sites web des quotidiens, révèle un écart très faible, ce qui permet de valider notre échantillon automatisé. Toutefois, certains chiffres de notre tableau 4 pourraient apparaître surprenants comme, par exemple, le très faible nombre d'articles allemands sur le plan Juncker (7 articles sur la période allant de janvier 2014 à mars 2017). Pour corriger les éventuels biais liés à l'absence d'articles pertinents et à la surreprésentation d'articles portant sur certains sujets dans nos données, nous avons calculé des moyennes pondérées par pays⁽¹⁶⁾ et restreint notre analyse au sous-échantillon des trois sujets les plus recensés (taux d'intérêt, Grexit et CETA).

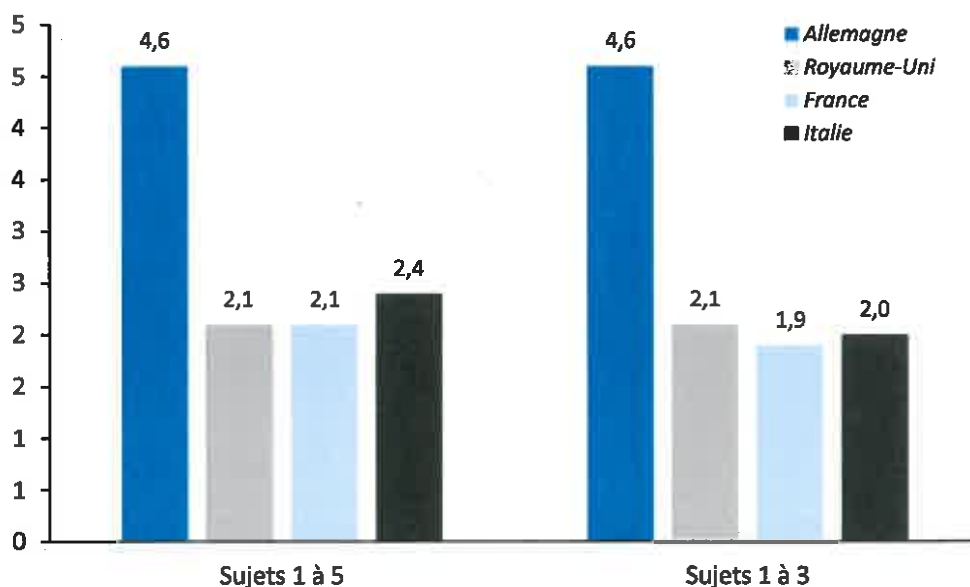
(16) Nous corrigeons le calcul de la moyenne par la fréquence des articles. Par exemple dans le cas allemand, nous multiplions les moyennes des sujets (graphiques 9a et b) par les fréquences de traitement observées (tableau 4), soit $(30 \times 0,359) + (20,2 \times 0,336) + (10,2 \times 0,3) + (14,3 \times 0,011) + (11,1 \times 0,014) = 20,9$.

Graphique 10a. Moyenne des proportions d'articles de presse faisant référence à des travaux académiques par sujets (en % des articles, par pays)



Lecture : Échantillon des sujets : 1. Taux d'intérêt ; 2. Grexit ; 3. CETA ; 4. Plan Junker ; 5. Règles budgétaires.
Source : Calculs des auteurs.

Graphique 10b. Moyenne des proportions de mots faisant référence à des travaux académiques dans les articles de presse par sujets (en ‰ du nombre total de mots des articles, par pays)



Lecture : Échantillon des sujets : 1. Taux d'intérêt ; 2. Grexit ; 3. CETA ; 4. Plan Junker ; 5. Règles budgétaires.
Source : Calculs des auteurs.

L'observation des graphiques 10a et 10b, en particulier sur l'échantillon restreint aux sujets 1, 2 et 3, corrobore très nettement les premières observations. Les résultats révèlent en effet une présence plus importante de références à la recherche dans la presse allemande que dans la presse britannique, cette dernière faisant légèrement « mieux » que la France et l'Italie. Enfin, lorsque l'on tient compte de la taille des articles de presse, seule l'Allemagne se démarque tandis que le Royaume-Uni, l'Italie et la France font jeu égal.

5. Conclusion

La formation en économie en France est de bonne qualité et le pays compte dans ses rangs des économistes de haut niveau. De plus, les économistes universitaires français sont fortement présents dans la décision publique de manière indirecte (participation à des groupes de travail destinés à préparer des réformes ou à des instances de concertation officielles, rédaction de rapports d'évaluation, etc.). En revanche, ils ne prennent pas autant part à la décision publique de manière directe que les économistes universitaires des pays anglo-saxons. Par ailleurs, ils se distinguent de leurs homologues américains, anglais, allemands et italiens par une participation nettement inférieure au débat public. Bien que nous ne cherchions pas ici à analyser les raisons de tels constats, plusieurs pistes d'explication peuvent être avancées et mériteraient une analyse statistique : on peut évoquer, d'une part, le manque de perméabilité entre la (très) haute fonction publique et le monde universitaire (en France plus qu'ailleurs, l'existence des grands corps crée des barrières à l'accès aux postes à haute responsabilité)⁽¹⁷⁾ et, d'autre part, le manque d'incitations des enseignants-chercheurs. Il est souvent avancé que ceux-ci manquent de temps et de moyens. Les charges pédagogiques et administratives qu'ils portent peuvent ainsi amoindrir leur capacité à prendre activement part aux débats et à la décision publics. Enfin, la presse française semble s'appuyer assez peu sur les travaux des économistes universitaires.

(17) Ce constat est, par exemple, mis en avant dans le rapport Hautcœur de 2014 qui recommande de « favoriser l'insertion des docteurs et la culture économique des dirigeants politiques et administratifs en permettant aux docteurs en économie d'intégrer des corps de l'administration et en permettant aux administrations de titulariser des docteurs », cf. Hautcœur P.C. (2014) : *L'avenir des sciences économiques à l'Université en France*, Rapport pour le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, 5 juin.